

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU MARDI 11 FÉVRIER 2025 À 20H30

Présents : LOMBARD Jean-Marc, BORY Annie, ALIX Hervé, VAGINAY Valérie, VILLENEUVE Marlène, FOUILLAND Franck, DESMOUSSEAUX Chantal, FRANÇOIS Yannick, DONNARS Jean.

Absents excusés : ALLOIN Dominique

Secrétaire de séance : Marlène VILLENEUVE

Date de convocation : 28/01/2025

Après approbation à l'unanimité du procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil en date du 17 décembre 2024, l'ordre du jour est abordé.

Compte administratif et compte de gestion 2024 du Budget annexe assainissement

Annie BORY présente les résultats de l'exercice 2024 du budget annexe assainissement aux conseillers. Après que M. le Maire se soit retiré, le conseil adopte le compte de gestion et le compte administratif de l'exercice 2024 qui donnent le résultat suivant :

En fonctionnement

-Résultat de l'exercice : + 4 685,80 €
-Résultat antérieur : + 415,95 €
-Résultat de clôture : + **5 101,75 €**

En investissement

-Résultat de l'exercice : - 161 746,15 €
-Résultat antérieur : + 95 683,53 €
-Résultat de clôture : - **66 062,62 €**

Délibération n°2025/01 – Votes pour : 8 / Votes contre : 0 / Abstentions : 0

Soutien à Mayotte

Pour répondre à l'appel de l'association des maires de France, Charlieu Belmont Communauté a décidé de faire un don de 5 000 € en soutien à la population de Mayotte. La commune de Jarnosse participe ainsi à ce soutien, mais n'ajoute pas de don communal supplémentaire.

Bail du logement Est au-dessus de l'école

Le conseil prend connaissance du dossier déposé pour la location du logement-Est au 1^{er} étage de l'école. Il décide de louer à partir du 1^{er} mars 2025, pour une durée de 6 ans, ce logement à Mme W. et M. K. avec un loyer mensuel de 460 € révisé annuellement au 1^{er} mars.

Délibération n°2025/02 – Votes pour : 9 / Votes contre : 0 / Abstentions : 0

Protection sociale complémentaire en matière de santé

À compter du 1^{er} janvier 2026, les employeurs publics ont l'obligation de participer financièrement à des contrats d'assurances en matière de santé, souscrits par leurs agents. Le conseil mandate le CDG42 afin de mener pour son compte la procédure de mise en concurrence nécessaire à la conclusion d'une convention de participation pour le risque « Santé ». L'adhésion à cette convention de participation n'interviendra qu'à l'issue de la procédure menée par le CDG42, après délibération et convention avec le CDG42. Après avoir pris connaissance des tarifs et garanties proposés, la collectivité pourra de ne pas signer la convention de participation souscrite par le CDG42.

Délibération n°2025/03 – Votes pour : 9 / Votes contre : 0 / Abstentions : 0

Prise en charge des frais dans le cadre d'une formation

N'ayant pas reçu l'avis du Comité Social Territorial du CDG42 requis pour pouvoir délibérer, ce sujet sera abordé lors d'une réunion ultérieure.

Questions diverses :

La réunion de la commission Fleurissement est fixée au 13 mars à 20h30.

H. Alix présente les devis qui ont été validés pour l'entretien des terrains pour l'année 2025. La tonte sera assurée par M. Bonnard, payé à la prestation. L'élagage des arbres, l'entretien du cimetière, de la zone de tri sélectif, des zones en gère, et des trottoirs et terrasse du commerce seront assurés par l'entreprise Moncorgé & Moi, payée également à la prestation.

La réunion de la commission Voirie est fixée au 5 avril à 8h.

M. le Maire présente un devis pour pose d'un drain Chemin de la grande Terre qui subit un écoulement d'eau important. J. Donnars mentionne le besoin de refaire les fossés du chemin de l'école.

La réunion de la commission des bâtiments sera fixée dans la semaine du 17 au 21 février à 20h30 en fonction de la disponibilité de M. Salomon.

La réunion de la commission Finances est fixée au 24 février à 20h30.

La prochaine réunion du conseil est fixée au 25 mars à 20h30.

M. le Maire informe que l'Inspecteur de l'Education nationale a confirmé le maintien des 2 classes à l'école pour la rentrée 2025.

Il informe également d'un nouveau commerçant sur le marché de Jarnosse, avec l'accord de la gérante de Pass'ot Bistrot : le « Camion rouge » qui propose des flammekueches.

F. Fouilland évoque les résultats et objectifs présentés en commission déchets de Charlieu Belmont Communauté. Il rappelle la nécessité pour la commune de trouver un référent pour pouvoir installer un composteur, qui serait placé vers la zone de tri. Il annonce le projet de corbeilles de tri (verre, plastiques) lors des événements de la commune ou pour les particuliers lorsqu'ils louent la salle des fêtes. Un groupe de travail s'est constitué pour mener une réflexion sur la déchèterie mobile.

J. Donnars évoque une réunion avec le Syndicat Territoire d'Energie Loire (SIEL), lors de laquelle il a été rappelé l'importance pour les particuliers et entreprises d'installer les boîtiers pour la fibre même s'il n'y a pas de besoin actuel. Cette installation est gratuite jusqu'à fin 2025. Il faut se préparer à la fermeture du réseau cuivre. Il ajoute qu'en 10 ans, la consommation de mégawatts a diminué de 47 % en France.

Il rappelle par ailleurs la dégradation du mur de l'école. M. le Maire explique la complexité de la situation car il faudrait drainer avant de réparer le mur.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Remarques sur le PV formulées à la séance suivante : NÉANT.

M. le Maire,
Jean-Marc LOMBARD



Le secrétaire de séance
Marlène VILLENEUVE

